



SYNODE D'HIVER 12 - 13 décembre 2017

Point 12

Nouvelle formulation du «Notre Père» en français; décision

Proposition:

Le Synode approuve la nouvelle traduction de la sixième demande dans la version française du Notre Père.

Explication

1. Situation de départ

L'Eglise catholique romaine francophone a décidé d'introduire une nouvelle traduction de la sixième demande du Notre Père. Les Eglises réformées de Suisse romande doivent se prononcer au sujet de cette nouveauté. Les Eglises réformées bilingues Berne-Jura-Soleure sont également concernées par cette question.

La traduction en usage jusqu'ici dit: «Et ne nous soumetts pas à la tentation». Le texte suivant sera désormais en vigueur: «Et ne nous laisse pas entrer en tentation».

La Conférence suisse des évêques prévoyait au départ d'introduire la nouvelle traduction du Notre Père le premier dimanche de l'Avent 2017. Suite à une intervention de la Conférence des Eglises réformées romandes (CER), elle a reporté cette introduction à Pâques 2018 afin que les Eglises réformées de Suisse romande puisse préparer une introduction commune dans les règles.

2. La nouvelle traduction

La nouvelle traduction française de la sixième demande du Notre Père fait l'objet de discussions au sein des théologiens et théologiennes et il est impossible de trouver un consensus. Manifestement, l'ancienne traduction conférait un sens clairement plus actif au verbe grec *eisphérein* que la nouvelle. Dans la version utilisée jusqu'ici c'est Dieu qui soumettait activement les humains à la tentation. Dans la nouvelle version au contraire, Dieu ne fait que laisser l'être humain céder à la tentation, une part de l'action résidant alors également du côté de l'être humain.

La question ne peut être tranchée clairement d'un point de vue linguistique étant donné que le français ne connaît pas d'équivalence parfaite pour *eisphérein*. Un rapport de l'Eglise Protestante Unie de France établit: «On a tenté de le [le verbe *eisphérein*] rendre

en français par 'induire', 'conduire', 'soumettre', 'faire entrer', 'laisser entrer' ..., d'où 'ne nous induis pas en tentation', 'ne nous conduis pas dans la tentation', 'ne nous soumet pas à la tentation', 'ne nous fais pas entrer en tentation', voire 'fais que nous n'entrions pas dans l'épreuve', 'ne nous laisse pas entrer en tentation.'

Le droit d'adopter une certaine traduction ne peut donc se décider sur la seule base linguistique. Il faut également faire appel à des raisons objectives, en l'occurrence théologiques. La Conférence des évêques de France qui a pris la décision en question a opté pour la variante dans laquelle la responsabilité de la tentation incombe aussi bien à Dieu qu'à l'être humain. Il était inévitable que cette décision soulève les critiques d'opposants jugeant qu'elle représente un affaiblissement concédé à l'esprit du temps et édulcore la force du texte biblique. On peut faire valoir contre cette argumentation que la question des acteurs de la tentation n'est pas seulement brûlante à l'époque moderne, mais qu'elle s'est toujours posée dans toute l'histoire de la théologie depuis les Pères apostoliques (au 2^e siècle).

3. Raisons œcuméniques

Ce sont surtout des raisons œcuméniques qui plaident en faveur de la nouvelle version. Il existe depuis 1966 une traduction commune du Notre Père adoptée par l'Eglise catholique et le Conseil œcuménique des Eglises. C'est un signe fort de communion œcuménique et nous ne devrions pas revenir en arrière.

Les célébrations religieuses œcuméniques représentent une tradition de longue date dans de nombreuses paroisses de Suisse. Prier le Notre Père ensemble constitue une part cruciale de cette coopération. De nos jours, un pourcentage élevé des mariages conclus en Suisse est mixte d'un point de vue confessionnel et pour les personnes pratiquantes cette opportunité de célébration commune revêt la plus haute importance. De nombreux services de l'Eglise à la société sont par ailleurs œcuméniques (aumônerie dans les hôpitaux et homes pour personnes âgées, Care Team, aumônerie de l'armée, etc.) et un différend dans la prière chrétienne la plus importante aurait pour conséquence de dresser des barrières inutiles.

Pour toutes ces raisons, le Conseil synodal recommande au Synode d'approuver la nouvelle traduction du Notre Père et de l'adopter ainsi dans la pratique liturgique du ressort territorial de notre Eglise.

Le Conseil synodal